Sujet du 5 mai 2025

**Dire oui**

**Rappels**

**— La préparation doit être manuscrite (ni ordinateur ni téléphone).**

**— On attend une dissertation de « culture générale », dont la forme soit strictement philosophique (analyse des termes, construction et justification d’un problème, progression dialectique entre les parties et enchaînement logique des sous-parties), et dont les exemples soient empruntés au champ littéraire (en priorité), artistique ou historique.**

**— L’usage de Chatgpt est interdit.**

**Deux références obligatoires parmi celles-ci :**

Texte 1

Distinguons cette audace de l’insolence et de la brutalité ; car rien ne part de sentiments plus opposés, et n’a d’effets plus contraires. Je suppose l’amour innocent et libre, ne recevant de lois que de lui-même ; c’est à lui seul qu’il appartient de présider à ses mystères, et de former l’union des personnes, ainsi que celle des cœurs. Qu’un homme insulte à la pudeur du sexe, et attente avec violence aux charmes d’un jeune objet qui ne sent rien pour lui ; sa grossièreté n’est point passionnée, elle est outrageante ; elle annonce une âme sans mœurs, sans délicatesse, incapable à la fois d’amour et d’honnêteté. Le plus grand prix des plaisirs est dans le cœur qui les donne : un véritable amant ne trouverait que douleur, rage, et désespoir dans la possession même de ce qu’il aime, s’il croyait n’en point être aimé. Vouloir contenter insolemment ses désirs sans l’aveu de celle qui les fait naître, est l’audace d’un Satyre ; celle d’un homme est de savoir les témoigner sans déplaire, de les rendre intéressants, de faire en sorte qu’on les partage, d’asservir les sentiments avant d’attaquer la personne. Ce n’est pas encore assez d’être aimé, les désirs partagés ne donnent pas seuls le droit de les satisfaire ; il faut de plus le consentement de la volonté. Le cœur accorde en vain ce que la volonté refuse. L’honnête-homme et l’amant s’en abstient, même quand il pourrait l’obtenir. Arracher ce consentement tacite, c’est user de toute la <lacune> permise en amour. Le lire dans les yeux, le voir dans les manières malgré le refus de bouche, c’est l’art de celui qui sait aimer ; s’il achève alors d’être heureux, il n’est brutal, il est honnête ; il n’outrage point la pudeur, il la respecte, il la sert ; il lui laisse l’honneur de défendre encore ce qu’elle eut abandonné.

**Jean-Jacques Rousseau**, *Lettre à D’Alembert sur les spectacles*, 1758

Texte 2

*Exemples* :  
(E. *a*) « Oui [je le veux] (c’est-à-dire je prends cette femme comme épouse légitime » – ce «  oui » étant prononcé au cours de la cérémonie du mariage.

(E. *b*) « Je baptise ce bateau le Queen Elizabeth » – comme on dit lorsque l'on brise une bouteille contre la coque.

(E. *c*) « Je donne et lègue ma montre à mon frère » – comme on peut lire dans un testament.

(E. *d*) « Je vous parie six pence qu'il pleuvra demain. »

Pour ces exemples, il semble clair qu'énoncer la phrase (dans les circonstances appropriées, évidemment), ce n'est ni *décrire* ce qu'il faut bien reconnaître que je suis en train de faire en parlant ainsi, ni affirmer que je le fais : c'est le faire. Aucune des énonciations citées n'est vraie ou fausse : j'affirme la chose comme allant de soi et on ne la discute pas. On n'a pas plus besoin de démontrer cette assertion qu'il n'y a à prouver que « Damnation ! » n'est ni vrai ni faux : il se peut que l'énonciation « serve à mettre au courant » – mais c'est là tout autre chose. Baptiser un bateau, *c'est* dire (dans les circonstances appropriées) les mots « Je baptise... » etc. Quand je dis, à la mairie ou à l'autel, etc. « Oui, [je le veux] », je ne fais pas le reportage d'un mariage : je me marie.

Quel nom donner à une phrase ou à une énonciation de ce type ? Je propose de l'appeler une phrase performative ou une énonciation performative ou – par souci de brièveté – un « performatif ».

**J. L. Austin**, *Quand dire c'est faire*, 1962, 1ère conférence, tr. fr. Gilles Lane, Seuil, p. 41

Texte 3

Si, comme le remarque Austin, il est des énonciations qui n'ont pas seulement pour rôle de « décrire un état de choses ou d'affirmer un fait quelconque », mais aussi d'exécuter une action, c'est que le pouvoir des mots réside dans le fait qu'ils ne sont pas prononcés à titre personnel par celui qui n'en est que le « porteur » : le porte-parole autorisé ne peut agir par les mots sur d'autres agents et, par l'intermédiaire de leur travail, sur les choses mêmes, que parce que sa parole concentre le capital symbolique[1] accumulé par le groupe qui l'a mandaté et dont il est le *fondé de pouvoir*. Les lois de la physique sociale n'échappent qu'en apparence aux lois de la physique et le pouvoir que détiennent certains *mots d'ordre* d'obtenir du travail sans dépense de travail - ce qui est l'ambition même de l'action magique - trouve son fondement dans le capital que le groupe a accumulé par son travail et dont la mise en œuvre efficace est subordonnée à tout un ensemble de conditions, celles qui définissent les *rituels de la magie sociale*. La plupart des conditions qui doivent être remplies pour qu'un énoncé performatif réussisse se réduisent à l'adéquation du locuteur - ou, mieux, de sa fonction sociale - et du discours qu'il prononce : un énoncé performatif est voué à l'échec toutes les fois qu'il n'est pas prononcé par une personne ayant le « pouvoir » de le prononcer, ou, plus généralement, toutes les fois que « les personnes ou circonstances particulières » ne sont pas « celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question », bref toutes les fois que le locuteur n'a pas autorité pour émettre les mots qu'il énonce. Mais le plus important est peut-être que la réussite de ces opérations de magie sociale que sont les *actes d'autorité* ou, ce qui revient au même, les *actes autorisés*, est subordonnée à la conjonction d'un ensemble systématique de conditions interdépendantes qui composent les rituels sociaux.

**Pierre Bourdieu***, Ce que parler veut dire*, Éd. Fayard, 1982, p. 107-109